Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 27 février 2015

Résolution n° 2015/09 – CA

Projet de programme pluriannuel de qualification de l'offre touristique des parcs nationaux de Paca et des Alpes à travers la marque Parc (2015-2018)

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2015 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

1. Approuve le projet pluriannuel (2015-2018) « Qualification de l'offre touristique des parcs nationaux de PACA à travers la marque Parc national » qui répond aux orientations 4.2 « Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil » et 4.4 « Partager et valoriser l'image Parc national » de la charte.

2. Approuve le plan de financement de l'opération inscrite au budget :

Ressources Aides publiques	Montant T.T.C.	%
FEDER POIA	75 000 €	50 %
FNADT CIMA	22 500 €	15 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CIMA)	22 500 €	15 %
Sous-total des aides publiques		
Auto-financement (masse salariale)	30 000 €	20 %
Total TTC	150 000 €	

3. Sollicite une aide financière 75 000 euros auprès de la Région PACA en tant qu'autorité de gestion du FEDER POIA, de 22 500 euros auprès de l'État et 22 500 euros auprès de la Région PACA dans le cadre de la mise en œuvre de la CIMA.

4. Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction des dossiers,

Le Président

Christian PICHOUD

Le Directeur

Bertrand GALTIER

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr